

# Le point de non-retour

## La réforme de l'enseignement des langues

Fernand Fehlen

*The languages must be perceived as immediately pertinent to the needs of the speakers – only academics and linguistic freaks study languages for their own sake<sup>1</sup>.*

Le point de vue pris dans cette contribution n'est pas celui de la pédagogie ou de la didactique, mais celui de la sociolinguistique et de la politique des langues pour d'abord commenter certaines réactions à l'annonce du programme gouvernemental sur l'enseignement des langues et ensuite proposer deux pistes de réflexion pour modifier en profondeur l'enseignement du français et celui du luxembourgeois.

### Les cris d'orfraie des lobbies

Pendant la dernière législature, la ministre Mady Delvaux-Stehres avait entamé une réforme courageuse de l'enseignement des langues sous les auspices des experts du Conseil de l'Europe<sup>2</sup>. Confortée par les élections de juin 2009, la coalition CSV-LSAP a manifesté sa volonté de continuer sur cette voie comme en témoigne le programme gouvernemental : « Le multilinguisme est un atout pour les habitants du pays. Il faut le préserver, tout en veillant à ce que l'enseignement multilingue ne constitue pas un obstacle infranchissable pour un grand nombre d'élèves d'accéder à une qualification. Voilà pourquoi l'enseignement des langues est aménagé de manière à donner à tous les élèves de l'école luxembourgeoise des compétences dans les trois langues du pays, de permettre l'apprentissage de l'anglais au plus grand nombre et de valoriser les langues maternelles autres que les langues de l'école. Il est illusoire de prétendre que les élèves de l'école luxembourgeoise ont des compétences identiques dans les langues. Des niveaux de compétence langagière seront définis pour les différentes filières. Pour les formations secondaires qui donnent accès aux études supérieures, il sera exigé, en plus de compétences dans toutes les langues de l'école, une bonne maîtrise (niveau C du Cadre européen de référence) dans au moins une langue,

qui sera celle dans laquelle seront poursuivies des études.<sup>3</sup> »

Les cris d'orfraie<sup>4</sup> de certains lobbies face à une proposition de bon sens s'expliquent par leur peur d'une remise à plat des plans d'études et d'une redéfinition des volumes horaires de « leur » langue. En effet, une réduction du volume horaire consacré à l'allemand et au français pour dégager du temps au bénéfice de l'anglais et d'autres matières délaissées par l'école luxembourgeoise, qui consacre en général beaucoup (trop ?) de temps à l'apprentissage des langues, est le vrai défi de cette réforme. Pour conjurer cette éventualité et pour éviter un débat de fond, les adeptes du *statu quo* crient à la dérive utilitariste et prétendent défendre la culture et la mission civilisatrice de l'école face aux pressions économiques : est-ce qu' « un alignement des exigences linguistiques sur les seuls besoins professionnels ne témoigne pas d'une vision trop réductrice des missions de l'école<sup>5</sup> ». Il ne s'agit évidemment pas de se plier aux exigences du marché de l'emploi, mais de prendre en compte les réalités sociolinguistiques d'une société luxembourgeoise profondément modifiée depuis que Luxembourg-Ville s'est mutée en une petite métropole – une *global city* – au centre d'une région transfrontalière.

### Le français, bête noire des lycéens

À défaut d'une politique linguistique explicite, la main invisible, résultante des intérêts individuels, est à l'œuvre sur le marché linguistique, sans que le vrai enjeu – la redéfinition des règles de sélection au sein de l'enseignement luxembourgeois – ne soit perçu. André Wengler réfléchit sur les conséquences d'une plus grande liberté offerte aux élèves dans le choix des langues : « L'expérience nous montre que le français est la langue qui a le moins de succès, pour quelque raison que ce soit. » Les petits Luxembourgeois en délaissant le français s'excluraient d'une partie de la culture et de la plupart des postes dirigeants, même en politique. Ainsi pourrait naître « une fracture linguistique »,

---

**Il est illusoire de prétendre que les élèves de l'école luxembourgeoise ont des compétences identiques dans les langues.**

---

parce que « le français, bien plus que le luxembourgeois, est la langue d'intégration des immigrés ».

J'apprécie en général les commentaires lucides qu'André Wengler nous distille dans ses billets hebdomadaires du *Jeudi*. Mais sur ce point, il a tort parce qu'il ne voit pas que la fonction du français au Luxembourg a profondément changé. Les élites nationales s'en détournent pour l'anglais ; le français reste certes la langue véhiculaire du Luxembourg, mais c'est la langue luxembourgeoise qui est devenue – malgré et aussi à cause du nombre croissant d'étrangers – la langue d'intégration et aussi le vecteur de promotion sociale des enfants issus de l'immigration. La maîtrise du luxembourgeois est l'élément essentiel d'un capital d'ancrage auquel les autochtones peuvent faire appel pour se prémunir de la concurrence des frontaliers et autres nouveaux venus dans certains secteurs du marché de l'emploi du Luxembourg. Si fracture il y a, une première existe entre les autochtones d'un côté, qu'ils soient de nationalité luxembourgeoise ou non, et les cadres des entreprises transnationales et les fonctionnaires des institutions européennes ainsi que les frontaliers de l'autre. Une deuxième opère entre ceux qui ont réussi à intégrer le secteur protégé étatique et paraétatique au sein duquel les règles de sélection de l'école luxembourgeoise – p.ex. la maîtrise des trois langues du pays – sont en vigueur et ceux qui travaillent sur le marché de l'emploi concurrentiel régi par d'autres règles.

Bizarrement, la défense du trilinguisme apparaît comme un fil rouge chez beaucoup de critiques des projets de réforme alors que la langue luxembourgeoise n'est même pas enseignée au lycée. L'explication de ce paradoxe est simple. Le terme désigne une compétence spécifique trilingue qui fonctionne comme règle de sélection au sein du système scolaire luxembourgeois, une compétence légitime multilingue, que l'on peut résumer en simplifiant<sup>7</sup> : la maîtrise du luxembourgeois est considérée comme allant de soi et nécessaire comme droit d'entrée. Le luxembourgeois n'est pas vraiment enseigné, car considéré trop fruste et surtout indigne de l'écrit. L'allemand, au primaire, n'est souvent pas perçu comme une langue à part, mais la variété écrite de la langue vernaculaire<sup>8</sup>. Le français étant la langue de prestige nécessaire pour accéder à la haute fonction publique et à la magistrature. La sélection scolaire fonctionne en deux temps : au primaire à travers l'allemand, puis au secondaire à travers le français. Cette sélection en apparence linguistique est en vérité une sélection sociale<sup>9</sup> et conduit à créer une opposition entre élèves luxembourgeoisophones et élèves dits romansophones. Aux indigènes cette opposition paraît naturelle, cependant à l'observateur extérieur elle apparaît comme « propre à l'aménagement linguistique du système scolaire luxembourgeois ».

Ainsi Sabine Ehrhart, depuis peu professeur à l'Université du Luxembourg, intervenant dans la formation des enseignants, désapprouve l'utilisa-



tion qui est faite de l'étiquette « romanophone » : « Couramment, on se base sur l'origine commune de toutes les langues romanes – le latin – pour affirmer que les locuteurs du portugais (et dans une moindre mesure de l'espagnol ou de l'italien) n'ont aucune difficulté à accéder rapidement à une bonne maîtrise de la langue française. Nous considérons que ce terme est trop simplificateur, car il cache la distance entre les différentes langues romanes et va jusqu'à priver certaines langues de leur nom, ce qui est un procédé de minoration habituel.<sup>10</sup> »

La vieille revendication de la création de deux filières, à dominante soit germanophone soit francophone, est basée sur le présupposé fallacieux d'une opposition binaire au sein de la population scolaire et transforme des clivages sociaux en clivages ethnoculturels. Une filière francophone conduirait à l'exclusion insidieuse des « romanophones » des débats politiques qui se font, plus que jamais, en luxembourgeois.

### Sauvons le français avec EMILE

La citation mise en exergue en tête de l'article<sup>11</sup> nous rappelle que l'apprentissage d'une langue est surtout une question de motivation. Il n'existe pas de lien mécanique entre le nombre de leçons et le progrès des élèves. Je ne vais pas m'aventurer sur le terrain de la didactique des langues que je ne maîtrise pas, mais je me permettrais de rappeler qu'il ne faut pas confondre la maîtrise de la grammaire et la faculté d'utiliser une langue, tout comme il ne faut pas confondre écrit et oral. Les textes à trous – ou les exercices de closure comme diraient les didacticiens – qu'on fait remplir à nos chères têtes blondes dès la 2<sup>e</sup> année de l'école fondamentale, les préparent peut-être à une vie de

**Une filière francophone conduirait à l'exclusion insidieuse des « romanophones » des débats politiques qui se font, plus que jamais, en luxembourgeois.**

rond-de-cuir dans une quelconque administration, mais pas à la vraie vie professionnelle où il faudra défendre des points de vue, négocier, commander, expliquer...

Gageons qu'une réduction radicale des heures de français avec une refonte de la méthode conduira probablement à de meilleurs résultats. Les professeurs de français ne seront pas au chômage pour autant. Depuis toujours, l'apprentissage du français se fait au lycée luxembourgeois aussi par son utilisation comme langue d'enseignement dans d'autres matières, une méthode que les didacticiens d'autres pays européens sont en train de découvrir sous l'appellation CLIL (Content and Language Integrated Learning)<sup>12</sup> ou EMILE (enseignement d'une matière intégré à une langue étrangère). Même si beaucoup ne se voient pas enseigner l'histoire, la géographie, voire les sciences naturelles, les modèles européens sont là pour montrer que la bivalence des compétences est possible<sup>13</sup>.

Au lieu de nous enorgueillir d'être un des berceaux de cette méthode innovatrice et de vendre le modèle luxembourgeois à l'étranger, nous en ignorons largement les avantages<sup>14</sup>. Pire, l'intégration de l'apprentissage d'une langue étrangère par l'enseignement d'une autre discipline est en train de se perdre. Non pas par une décision explicite des autorités compétentes, mais parce que de plus en plus d'enseignants, confrontés aux déficiences de leurs élèves dans la langue de Molière, voire parce qu'ils partagent le désamour du français de leurs élèves, renoncent à l'utiliser et emploient le luxembourgeois pour transmettre leur matière. Ainsi, l'utilisation clandestine de la langue luxembourgeoise est en augmentation également au lycée. Tout le monde le sait, sans qu'il y ait une

connaissance précise de l'ampleur et de la qualité du phénomène.

### Priorité à la politique linguistique

La situation officielle de la langue luxembourgeoise semble rejoindre celle qu'elle a connue dans feu l'enseignement primaire : bien que son utilisation comme langue d'enseignement dans pratiquement toutes les branches y fût interdite, elle était omniprésente<sup>15</sup>. Avec la transformation du primaire en école fondamentale, à la dernière rentrée, le plan d'études a été remodelé. Le passage explicite de l'ancien plan sur « l'emploi des langues d'enseignement<sup>16</sup> » a disparu. Le flou qui s'était progressivement installé depuis la Deuxième Guerre mondiale semble être entériné définitivement. Deux exemples : Pour certaines matières où le luxembourgeois était toléré à l'oral, sans être permis à l'écrit<sup>17</sup>, on ne trouve plus d'indication sur les langues à utiliser. Pour l'éveil aux sciences et les mathématiques, les élèves ont maintenant le droit d'utiliser la langue de leur choix, tandis que l'enseignant devrait répondre en allemand... du moins à prendre le texte à la lettre<sup>18</sup>. C'est n'est pas la présence accrue du luxembourgeois que je veux mettre en cause, mais sa prolifération sauvage, non assumée par la politique éducative et linguistique proactive.

L'interdit implicite du luxembourgeois à l'école primaire et secondaire est l'héritage d'une époque où celui-ci était considéré comme un patois. Le flou qui semble être officialisé par le nouveau plan d'études est le résultat d'une politique linguistique défaillante, voire inexistante et rétrospectivement, la réforme de l'enseignement des langues de 2007 (voir plus loin) apparaît comme un rendez-vous manqué du ministère avec l'histoire des langues. Le gouvernement semble ne pas avoir d'autres ambitions dans ce domaine, du moins à en croire le programme de la nouvelle coalition : « Le luxembourgeois, qui est une des langues de l'école, est enseigné comme langue de communication à l'école fondamentale dès l'enseignement précoce. L'oral est privilégié. »

Que veut dire « enseigner comme langue de communication » ? Toutes les langues ne sont-elles pas faites pour communiquer ? L'allemand et le français seraient-ils enseignés pour sélectionner ? ou pour élever les petits rustres patoisant au niveau de la *Hochkultur* ? La formulation est-elle seulement maladroite ou l'expression d'une confusion profonde qui marque toute la réforme de l'enseignement des langues ? Selon Joseph Reisdorfer qui s'est penché sur le cadre théorique de la réforme<sup>19</sup>, la dernière hypothèse serait la bonne.

Je ne partage ni l'hostilité de Reisdorfer à la réforme, ni son scepticisme vis-à-vis d'une « approche communicative de l'enseignement des langues », tout comme je ne peux pas le suivre quand il déclare p.ex. que « l'approche par compétences, par sa dé-

### Luxemburger Sprache als Integrationsfaktor

Mady Delvaux-Stehres: Luxemburgisch ist diejenige Sprache, in der sich in unseren Schulen verständigt wird. Das ist so und daran wird sich so schnell auch nichts ändern. Die Luxemburger Sprache wird demnach eine wichtige Voraussetzung bleiben, um sich im luxemburgischen Schulsystem zu integrieren. Meines Erachtens wird deren Stellenwert in Zukunft eher zu- als abnehmen. Immer mehr Nationen kommen in unser Land. Und die einzige gemeinsame Verständigungssprache kann nur Luxemburgisch sein. Die Frage, wie Luxemburgisch künftig in unseren Schulen unterrichtet werden soll, möchte ich vorerst noch offen lassen. Viele Überlegungen wurden in diesem Sinne bereits angestellt. In dieser Frage kenne ich – offen gesagt – allerdings noch nicht der Weisheit letzter Schluss. Wir sind dabei, neue Schulbücher auszuarbeiten und haben dabei auf die Unterstützung von Schweizer Experten zurückgegriffen. Auf diese Weise wollen wir die in der Schweiz – einem Land, das sich von der Sprachensituation her ähnlich präsentiert wie das Großherzogtum – gesammelten Erfahrungen auf Luxemburg anpassen.

fonction publique n° 191, août/septembre 2008

finition utilitariste du savoir et de l'enseignement, par son obsession de l'évaluation, par sa célébration de l'autonomie et donc du désengagement de l'État, est intimement liée à l'idéologie néolibérale » ou quand il croit déceler un « mouvement problématique (...) de renforcement et de revitalisation de la langue allemande » au Luxembourg avec le département des lettres allemandes de l'université comme cinquième colonne. Par contre, il a raison d'affirmer que « la politique linguistique éducative ne doit pas être dictée par des théories didactiques, mais doit épouser d'abord la politique linguistique tout court et respecter les réalités sociolinguistiques du pays » et de pointer du doigt une phrase du cadre théorique d'autant plus étonnante que le contexte, dont elle est extraite, brosse une image fort pertinente de la situation sociolinguistique du Grand-Duché.

« Auf Grund der besonderen Sprachensituation in Luxemburg ist es müßig und vergebliche Liebesmüß, die verschiedenen Sprachen mit linguistischen Begriffen wie ‚Muttersprache‘, ‚Fremdsprache‘, ‚Erstsprache‘, ‚Zweitsprache‘, ‚Herkunftssprache‘, ‚Familiensprache‘, ‚Begegnungssprache‘, ‚Partnersprache‘, ‚Umgebungssprache‘ usw. ‚einfangen‘ zu wollen.<sup>20</sup> »

Voilà le même travail de dénégation à l'œuvre que dans le *Rapport national en vue de l'élaboration du profil des politiques linguistiques éducatives luxembourgeoises*, où l'on pouvait lire que « ni le français ni l'allemand et même pas le luxembourgeois peuvent être considérés comme langue maternelle à plein titre. Peut-être le multilinguisme est la langue maternelle cachée de beaucoup de Luxembourgeois<sup>21</sup> ». Les experts du Conseil de l'Europe étaient venus en 2005 pour réformer notre enseignement dans le sens d'une doctrine qui « encourage que les enfants soient scolarisés dans leur variété maternelle<sup>22</sup> ». Les auteurs luxembourgeois du *Rapport national* ont su les persuader qu'il ne fallait pas toucher à l'équilibre des langues au sein de l'enseignement. Cela revient à ne prendre aucune vraie mesure en faveur de la principale langue maternelle à l'école, c.-à-d. le luxembourgeois. Et par conséquent, parmi les 66 mesures du plan d'action résultant de cette démarche, seulement cinq concernent la langue luxembourgeoise. Le petit chapitre dédié à celle-ci commence par une constatation lénifiante : « Actuellement la langue luxembourgeoise ne pose de façon directe aucun problème scolaire. Il faut donc certainement veiller à ce qu'elle n'en devienne pas. » Et en toute logique, des cinq actions proposées en sa faveur seulement deux concernent l'école primaire et le secondaire (dans les trois autres il est question de travail social, de la formation des formateurs et des adultes). Et en plus, ce n'est nullement la langue luxembourgeoise qui sera promue, mais la littérature du Luxembourg, « qu'elle soit en langue luxembourgeoise, allemande ou française », et ce par l'élaboration d'une anthologie de textes et l'organisation de séances de lecture par des auteurs « résidant au pays »<sup>23</sup>.

## Alphabétiser en langue luxembourgeoise

Le luxembourgeois est une langue par élaboration (*Ausbausprache*), toujours en devenir. Ce développement qui s'est fait contre les élites du pays maîtrisant bien le français et l'allemand, continue toujours, p.ex. dans le domaine de l'écrit, où la langue luxembourgeoise est de plus en plus utilisée dans les courriels et les textos. Le vrai moteur de cette évolution est cependant l'augmentation de sa valeur sur le marché de l'emploi<sup>24</sup>. Tous ceux dotés d'un capital linguistique élevé ont intérêt à freiner cette évolution, comme les professeurs de français défendant bec et ongle la position de la langue de Molière, tandis que d'autres acteurs du système éducatif sont en train d'en saper insidieusement les fondements en ignorant les plans d'études officiels.

Les intellectuels luxembourgeois, même au-delà du vote de la loi sur le régime des langues en 1984, persistaient à définir leur parler national comme un dialecte<sup>25</sup>, alors qu'il avait déjà pris le statut de langue ; les experts de l'Éducation nationale font un travail de dénégation comparable quand ils parlent du « plurilinguisme comme véritable langue maternelle » ou quand ils prétendent que « la langue luxembourgeoise ne pose de façon directe aucun problème scolaire ».

Les effets désastreux de la confusion linguistique dans l'enseignement primaire tant pour les luxembourgophones que pour les allophones sont bien connus depuis les études PISA. Les luxembourgophones sont privés d'un enseignement explicite et systématique de leur langue maternelle, considérée unanimement par les experts comme la base de tout apprentissage. Mais surtout les enfants allophones sont pénalisés par ce flou pédagogique. Ils sont supposés maîtriser la langue nationale qu'ils n'apprennent pas à l'école et seront évalués sur leurs compétences en allemand parasités par les interférences qu'ils feront nécessairement avec le luxembourgeois. La proximité entre les deux langues, un avantage pour un locuteur maternel de l'une d'elles, donc pour un luxembourgo- ou germanophone, devient un obstacle pour celui qui doit apprendre les deux en même temps.

Pour éradiquer la situation de *double-bind* néfaste d'une école qui minore sa principale langue de communication, il faudrait officialiser la présence de la langue luxembourgeoise dans le système scolaire et, à terme, en faire la langue d'alphabétisation... même si cela semble inconcevable aux Luxembourgeois instruits de ma génération et *a fortiori* à mes collègues professeurs de français. À de nombreux jeunes cela paraît évident. Les jeunes du PCS l'ont même inscrit dans leur programme : « D'Méisproochegkeet ass zënter jehir ee vun de gréissten Atoutën vun eisem Bildungssystem. Leider kann dës Méisproochegkeet och eng enorm Hypothék op muncher Schoulkarriere sinn, well dacks ze héich oder falsch Usprëch un d'Sproochkompetenze gestallt ginn. Dofir fuedert

---

**Les luxembourgo-  
phones sont  
privés d'un  
enseignement  
explicite et  
systématique  
de leur langue  
maternelle,  
considérée  
unanimement  
par les experts  
comme la base  
de tout  
apprentissage.**

---

---

**Pour faire de la langue luxembourgeoise le vecteur de l'intégration de tous ceux qui vivent au Luxembourg, il faut continuer son développement.**

---

d'CSJ: datt d'Kanner op lëtzbuergesch alphabetisiert ginn.<sup>26</sup> »

Les jeunes issus de l'immigration seront eux aussi probablement d'accord avec cette proposition. L'extrait d'un entretien (voir encart) montre un jeune Portugais qui ne cadre nullement avec l'image du « romanophone » en faveur duquel il faudrait créer une filière spécifique. Il propose d'utiliser le luxembourgeois dans les branches secondaires enseignées actuellement en français et il réfute l'objection classique que le luxembourgeois ne devrait pas être une branche de promotion.

L'alphabétisation en luxembourgeois ne se fera pas du jour au lendemain, mais il faut décider à brève échéance d'attaquer les travaux préliminaires, à commencer par un inventaire honnête et réaliste de l'utilisation des langues dans les différents types d'enseignement, par la conception de plans d'études et de matériels didactiques, par la préparation des enseignants aux nouvelles tâches et par le renforcement des mesures de *corpus planning* (dictionnaires, grammaires, manuels, orthogiciels, etc.) entamées avec trop peu de moyens depuis un certain temps.

### Déculpabilisons l'invention pédagogique

Sabine Ehrhart prend la défense des enseignants qui outrepassent les prescriptions des plans d'études pour optimiser l'apprentissage : « La présence du luxembourgeois dans des cours qui, d'après le règlement officiel, devraient utiliser le français ou l'allemand, peut être considérée comme une réaction naturelle et saine des enseignants face à la situation complexe (mais pas forcément compliquée) dans leurs classes, avec pour but une optimisation des apprentissages (*étayage*) et de la communication dans les classes par un réajustement en harmonie avec les exigences écolinguistiques de leurs élèves. Il nous paraît judicieux d'engager une réflexion sur l'emploi de l'alternance codique, la médiation interlinguistique et la place du luxembourgeois suivant les contextes scolaires, afin de déculpabiliser les enseignants qui se sentent souvent en marge du règlement lorsqu'ils pratiquent des stratégies de communication fructueuses sans fondement officiel.<sup>27</sup> »

D'ailleurs depuis la reprise du ministère de l'Éducation nationale par Mady Delvaux-Stehres en 2004 et surtout avec le nouveau plan d'études pour l'école fondamentale de 2009 (voir plus haut) on a l'impression que ce bricolage n'est pas seulement toléré, mais même favorisé, notamment par des projets pilotes, bénéficiant d'une grande flexibilité pas seulement dans l'enseignement des langues. Ce n'est pas par hasard que les écoles-pilotes, *Neie Lycée* et *Ons Schoul*, portent un nom luxembourgeois. Cependant les acteurs de ces réformes et les représentants du ministère ont trop intériorisé l'habitus linguistique grand-ducal (la minorisation de la langue nationale, l'insécurité

linguistique, etc.) pour oser revendiquer leurs actes. Une des conclusions du projet de recherche sur « la place de l'école dans la société luxembourgeoise de demain » explique pourquoi les réformes sont si difficiles à mettre en œuvre au Luxembourg : « Le problème est que dans notre système actuel, les mécanismes de fonctionnement fondamentaux sont extrêmement bien rodés depuis plusieurs décennies. Nous nous heurtons continuellement aux représentations de fonctionnement de l'école qui nous paraissent 'normales' car profondément ancrées dans l'inconscient collectif et qui, dès lors, sont très difficiles à modifier vu leur caractère implicite et tellement présent.<sup>28</sup> »

Cette situation est e. a. l'héritage d'une société aphasique, trop étriquée pour permettre une vie culturelle et intellectuelle (auto)réflexive. L'« année culturelle » de 1995 a marqué le début d'une nouvelle époque avec une augmentation et une diversification des acteurs de l'espace public, elle a donné un vrai coup de fouet à l'offre culturelle. De même, il faut espérer que l'Université du Luxembourg puisse, par ses recherches, contribuer à rendre explicite l'impensé du système scolaire et social du Luxembourg.

L'officialisation du rôle de la langue luxembourgeoise à l'école proposée ici, n'est pas à confondre avec la valorisation purement symbolique d'une langue ancestrale luxembourgeoise véhiculée par le patriotisme linguistique. Contre le repli identitaire sur une situation linguistique mythique – un âge d'or où la langue luxembourgeoise aurait existé à l'état de pureté authentique –, il s'agit de s'approprier dans une démarche citoyenne une histoire linguistique implicite et impensée. Ceci dans le souci de conserver les deux acquis de cette histoire, la langue nationale et le multilinguisme, les deux formant indissociablement le noyau dur de l'identité nationale<sup>29</sup> et la base de l'entente cordiale linguistique qui existe au Luxembourg.

Selon la formule du sociolinguiste Louis-Jean Calvet « les langues existent parce que/puisque les locuteurs croient en elles<sup>30</sup> ». L'alphabétisation en langue luxembourgeoise serait le pas ultime sur la voie de l'érection du luxembourgeois en une langue distincte de l'allemand, la coupure du cordon ombilical, en somme, et le point de non-retour d'une dynamique qui a accompagné le *nation-building* de l'État luxembourgeois. Pour faire de la langue luxembourgeoise le vecteur de l'intégration de tous ceux qui vivent au Luxembourg<sup>31</sup>, il faut continuer son développement (son *Ausbau*). Née de la nécessité de prendre des distances avec un cousin german trop envahissant, la langue luxembourgeoise a fait un bon bout de chemin. Avec la revitalisation générale des petites langues qui prospèrent mieux que les langues moyennes, comme le français et l'allemand, à l'ombre de l'anglais au sein de l'Union européenne<sup>32</sup>, le temps est venu d'aborder une nouvelle étape. L'alphabétisation en langue luxembourgeoise est possible, il suffit d'y croire. ♦

<sup>1</sup> Hugo Baetens Beardsmore et Nathalie Lebrun, « Trilingual Education in the Grand Duchy of Luxembourg » In : Ofelia García (éd.), Focus on Bilingual Education, Amsterdam; Philadelphia : J. Benjamins, 1991, pp. 107-120.

<sup>2</sup> Tous les documents concernant cette démarche se trouvent sur le site du ministère : [www.men.public.lu/publications/syst\\_educatif\\_luxbg/langues/](http://www.men.public.lu/publications/syst_educatif_luxbg/langues/). Pour une discussion critique voir : Fernand Fehlen, Réformer l'enseignement des langues, A propos de la nouvelle politique linguistique du ministère de l'Education nationale, STADE Working Paper, 2006, [www.wen.uni.lu/content/download/7990/132517/file/PROFIL%20LANGUES.pdf](http://www.wen.uni.lu/content/download/7990/132517/file/PROFIL%20LANGUES.pdf)

<sup>3</sup> [www.gouvernement.lu/gouvernement/programme-2009/programme-2009/08-educ-forma/index.html](http://www.gouvernement.lu/gouvernement/programme-2009/programme-2009/08-educ-forma/index.html)

<sup>4</sup> Voir la prise de position de la Feduse publiée p.ex. dans le Journal du 14 juillet 2009 ; la position de l'Association des professeurs de français du Luxembourg publiée p.ex. dans La Voix du 15 juillet 2009 ; voir aussi le dossier réuni dans le Jeudi du 16 juillet 2009.

<sup>5</sup> Alain Wagner, « Le mythe du perfectionnisme linguistique », publié p.ex. dans le Journal du 14 juillet 2009.

<sup>6</sup> André Wengler, « La fracture linguistique », Le Jeudi du 16 juillet 2009.

<sup>7</sup> Fernand Fehlen, « Die drei-Sprachenbarriere », d'Letzburger Land du 27 avril 2007.

<sup>8</sup> Cette assertion mériterait certainement une recherche plus approfondie. Par la présence du français et par le statut de langue aujourd'hui communément attribuée au luxembourgeois, la situation du Grand-Duché ne peut pas être comparée à la celle de la Suisse alémanique, tout comme les réflexions pédagogiques sur l'utilisation du dialecte – mieux d'une langue commune régionale – faites en Allemagne ne sont pas inconditionnellement transposables.

<sup>9</sup> Parmi les rares travaux académiques sociolinguistiques la thèse de doctorat de Catherine Davis a fait ressortir le mieux le lien entre compétence multilingue et position sociale. Kathryn Anne Davis, Language planning in multilingual contexts : policies, communities and schools in Luxembourg. Amsterdam ; Philadelphia : John Benjamins Publishing, 1994.

<sup>10</sup> Sabine Ehrhart, « Pourquoi intégrer la diversité linguistique et culturelle dans la formation des enseignants au Luxembourg ? » In : Sabine Ehrhart, Christine Hélot et Adam Le Nevez (éd.) : Plurilinguisme et formation des enseignants : une approche critique. Frankfurt a. M. : Peter Lang, 2009 (=Reihe MSU Mehrsprachigkeit in Schule und Unterricht), pp. 221-237, ici p. 231.

<sup>11</sup> Datant de 1991, elle est issue de l'une des premières études sociolinguistiques sur l'école luxembourgeoise.

<sup>12</sup> On se reportera sur le site de la Commission européenne qui veut faire de cette méthode une priorité de sa politique d'enseignement linguistique : [http://ec.europa.eu/education/languages/language-teaching/doc236\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/education/languages/language-teaching/doc236_fr.htm)

<sup>13</sup> Tandis que les « profs à deux casquettes » font polémique en France, la formation des enseignants dans deux disciplines est la règle en Allemagne.

<sup>14</sup> Le lecteur intéressé trouvera aisément sur Internet les traces de participations ponctuelles luxembourgeoises à des projets européens comme : CLIL across Contexts : A scaffolding framework for CLIL teacher education.

<sup>15</sup> Voir aussi : Fernand Fehlen, « Der geheime Lehrplan des Luxemburger Sprachenunterrichts », forum 264, März 2007, pp. 33-37.

<sup>16</sup> Arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> septembre 1989 portant révision du plan d'études pour les écoles primaires du Grand-Duché de Luxembourg, p. 9.

<sup>17</sup> « Le luxembourgeois peut être employé ; toutefois, les explications écrites sont données et rédigées en allemand. » Arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> septembre 1989, p. 9.

<sup>18</sup> Mathématiques et éveil aux sciences : « La langue d'enseignement est le luxembourgeois au cycle 1 et l'allemand aux cycles 2, 3 et 4. Le cas échéant, les élèves peuvent utiliser d'autres langues pour la communication et l'interaction dans le cadre des situations d'apprentissage et d'évaluation. » Plan d'études de l'enseignement fondamental, Mémorial A n° 184, 2009, pp. 2729 et 2826.

<sup>19</sup> Peter Kühn, Bildungsstandards Sprachen, Leitfaden für den kompetenzorientierten Sprachenunterricht an Luxemburger Schulen. Luxemburg 2008, disponible à l'adresse-Internet indiquée dans la note 2.

<sup>20</sup> P. Kühn, *ibidem* p. 16.

<sup>21</sup> Rapport national en vue de l'élaboration du profil des politiques linguistiques éducatives luxembourgeoises, p. 33, voir note 2.

<sup>22</sup> Voir : Division des Politiques linguistiques du Conseil de l'Europe, De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue, Guide pour

l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe, Strasbourg 2007, [http://www.coe.int/t/dg4/Linguistic/Guide\\_niveau3\\_FR.asp](http://www.coe.int/t/dg4/Linguistic/Guide_niveau3_FR.asp), p. 24.

<sup>23</sup> Plan d'action p. 51sq., voir note 2.

<sup>24</sup> Voir le chapitre 7 dans Fernand Fehlen, Une enquête sur un marché linguistique multilingue en profonde mutation, Luxemburgs Sprachenmarkt im Wandel, Luxembourg : SESOPI 2009 (=Recherche, étude, documentation ; n° 12).

<sup>25</sup> Voir p.ex. le plus légitimé, car étant reconnu comme fondateur de la linguistique luxembourgeoise : Robert Bruch, « „Deutsche Sprach-erziehung“ oder Sprachunterricht für Luxemburger...? » In: Fernand Hoffmann et Carlo Hury (éd.) : Robert Bruch: Gesammelte Aufsätze, Luxembourg : Bibliothèque nationale Luxembourg, 1969, pp. 36-40.

<sup>26</sup> CSJ, Idée fir d'Zukunft, 2009, [http://csj.lu/media/attachments/591/Iddee-fir-d\\_Zukunft.pdf](http://csj.lu/media/attachments/591/Iddee-fir-d_Zukunft.pdf), p. 9.

<sup>27</sup> Sabine Ehrhart, p. 231sq., voir note 10.

<sup>28</sup> Romain Martin et al. (sous la dir. de), La place de l'école dans la société luxembourgeoise de demain : vers de nouveaux modèles de fonctionnement du système éducatif, Bruxelles : De Boeck Université, 2008, p. 519sq.

<sup>29</sup> Le concept-même de « l'identité nationale » est un enjeu politique et non une catégorie scientifique. Voir aussi : Fernand Fehlen, « Identité nationale et immigration, Quelques réflexions sur les enjeux conceptuels d'un débat politique », In : Serge Allegrezza, Mario Hirsch et Norbert von Kunitzki (éd.) : L'immigration au Luxembourg, et après ? Luxembourg : Institut d'études européennes et internationales du Luxembourg, 2007, pp. 97-112.

<sup>30</sup> Louis-Jean Calvet, Pour une écologie des langues du monde, Paris : Plon 1999, p. 15.

<sup>31</sup> C'est l'objectif déclaré de la politique du gouvernement formulé la première fois de façon explicite par Jean-Claude Juncker au colloque « Migrations : les enjeux » de l'ASTI (mars 2002) et repris par Mady Delvaux-Stehes (voir encart).

<sup>32</sup> Louis-Jean Calvet, *ibidem*, pp. 75-99.

<sup>33</sup> La citation est issue de : Maria Prado, Reflections on language policies at school in multilingual countries and its repercussion in highly diverse contexts, exposé à la journée de recherche : Imaginer l'école du XXI<sup>e</sup> siècle : Repenser la recherche en éducation, Université du Luxembourg, 9 octobre 2009. Voir aussi : Jean-Jacques Weber, Multilingualism, education and change, Frankfurt a. M. : Peter Lang, 2009.

## Entretien avec un élève portugais

R : Donc l'école idéale dans l'avenir, qu'est-ce qu'il faudrait changer ?

P : Ben, intégrer luxembourgeois a plein de vin, ça veut dire pendant les cours, on sort le Français et, bon, on a des cours : la religion, l'histoire,... la biologie, l'éducation santé... tous ces cours qui sont écrits en français, on pourrait les faire en luxembourgeois, je trouve. Je trouve qu'au lycée il y a beaucoup de branches inutiles, comme en douzième, j'avais éducation santé, (...) je ne vois pas trop l'intérêt de mettre des cours comme ça en douzième, alors que presque tous les jeunes ont plus de dix-huit ans déjà. Et un peu de luxembourgeois à la place ne ferait pas de mal, je trouve.

R : Mais le luxembourgeois enseigné comme discipline où l'on pourrait échouer, ça veut dire qu'il faudrait faire des devoirs en classe et écrire le luxembourgeois, la grammaire luxembourgeoise ?

P : Moi, si c'est intégré depuis le primaire, c'est possible de le faire. Parce qu'en primaire, bon, à l'époque que j'étais en primaire, il n'y avait pas le... il n'y avait pas encore le dictionnaire... LAF, on pouvait écrire luxembourgeois comme on voulait, maintenant il y a une... la grammaire qui est sortie, donc on doit l'écrire comme ça et tout. Et je trouve que maintenant, donc il y a le dictionnaire et tout en luxembourgeois, je ne vois pas pourquoi...<sup>33</sup>